



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Valorisation du travail et préservation du modèle social

Question au Gouvernement n° 1605

Texte de la question

VALORISATION DU TRAVAIL ET PRÉSERVATION DU MODÈLE SOCIAL

Mme la présidente . La parole est à Mme Justine Gruet.

Mme Justine Gruet . Monsieur le premier ministre, les Français expriment une attente très forte, celle de pouvoir vivre dignement de leur travail, et non des chèques à répétition distribués dans l'urgence par le gouvernement. Notre pays ne peut plus fonctionner avec des salariés qui ont le sentiment que leurs efforts ne paient plus et des employeurs qui peinent à mieux rémunérer leur équipe. Les Français sont aussi profondément attachés à notre système social. Ils savent ce qu'ils lui doivent dans les moments difficiles de la vie. Or le coût du travail est affecté par le coût de la sécurité sociale, conçue il y a quatre-vingt-un ans, qui représente près de 665 milliards d'euros de dépenses par an. Ce modèle précieux est devenu au fil du temps trop complexe, trop cloisonné et insuffisamment efficace.

Dans le Jura, comme partout en France, avec le vieillissement de la population, la séparation entre les branches maladie et dépendance ne répond plus aux besoins réels. Derrière ce fonctionnement en silo, la prise en charge de la perte d'autonomie est dépassée, tant humainement que financièrement. Cela fait quatre ans que j'alerte sur ce sujet. Nous avons enfin des chiffres. Un rapport de la Cour des comptes paru aujourd'hui montre que chaque jour, près de 30 000 patients occupent des lits d'hôpitaux sans nécessité médicale. Le coût de ces hospitalisations inadéquates est estimé à 4,2 milliards d'euros par an.

La priorité doit être claire : diminuer nos dépenses, tout en relevant le défi de l'accompagnement des personnes plus vulnérables. Si nous devons préserver notre modèle face aux aléas de la vie, nous devons aussi mieux valoriser le travail. C'est urgent et vital. Il faut simplifier notre organisation publique et redonner aux Français l'accès à cette aspiration essentielle qu'est la liberté de pouvoir construire leur vie grâce au mérite et aux fruits de leur travail. Comment, dans les semaines à venir, entendez-vous montrer aux travailleurs que la véritable justice sociale, c'est de permettre à chacun, lorsqu'il en est capable, de vivre de son salaire et non de dépendre de l'État sous forme de chèques et d'allocations ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre du travail et des solidarités . Nous avons hésité, avec ma collègue ministre de la santé, pour savoir qui allait vous répondre. Ce sera moi et je me concentrerai donc sur les aspects liés au travail. Depuis sept mois que je suis ministre, je me bats pour préserver les financements de la sécurité sociale. Je ne suis pas seul à le faire : avec la ministre de la santé et l'ancienne ministre de l'action et des comptes publics, nous avons constitué un trio pour bâtir la loi de financement de la sécurité sociale la moins déficitaire possible. Cela a été difficile. Nous avons proposé beaucoup de mesures d'économie ; peu d'entre elles ont été retenues.

Nous avons présenté des projets de loi avec plus de succès sous l'impulsion du premier ministre. Je pense

notamment au projet de loi relatif à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales. Hier, vous avez examiné la transposition dans la loi d'un accord social sur les ruptures conventionnelles. Je me suis également battu au niveau européen pour améliorer les comptes de l'Unedic en revenant sur une situation inacceptable pour les frontaliers français, notamment au Luxembourg et en Suisse. Bref, j'ai mené une action vigoureuse pour rétablir les comptes au maximum.

M. Jean-Paul Lecoq. Faites cotiser tout le monde et arrêtez les exonérations !

M. Jean-Pierre Farandou, ministre . Il faut essayer de ne pas revenir sur les lois existantes. Nous avons réussi à faire passer dans le PLFSS une révision du cumul emploi-retraite. Ce sont 2 milliards d'euros de gagnés. Il faut garder son sang-froid et respecter ce que prévoit cette loi jusqu'au bout, parce qu'elle rapporte beaucoup d'argent au camp de la sécurité sociale. Prenons garde aux propositions de loi qui sont pleines de bonne volonté mais pourraient coûter cher à la sécurité sociale. Nous aurons l'occasion d'en débattre et je serai très attentif aux comptes de la sécurité sociale.

N'oublions pas que la sécurité sociale est un système assurantiel, qui s'appuie sur des cotisations : c'est le travail qui finance. Il faut donc plus de travail pour jeunes, plus de travail pour les seniors...

M. Jean-Paul Lecoq. Et moins d'exonérations !

M. Jean-Pierre Farandou, ministre . Il faut mieux inciter au travail et mieux le rémunérer. Les échéances qui arrivent seront l'occasion d'aborder ces sujets de fond. Vous pouvez compter sur moi pour le faire ; je sais aussi pouvoir compter sur votre soutien.

Données clés

Auteur : [Mme Justine Gruet](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1605

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2026